



J'aimerais savoir quel sont mes droits

Par **dayton**, le **21/04/2012 à 16:32**

Bonjour,
Mon patrons renplie une main courante on indiquand mon nom et signe a ma place, sachant que je ne travaille pas ces jours la. Quel sont mes droits? Cordialement

Par **pat76**, le **21/04/2012 à 16:41**

Bonjour

Une main courante pourquoi et ou, au commissariat?

Par **dayton**, le **21/04/2012 à 21:41**

Non je suis agent de sécurité, et quand on prend notre poste au boulot en doi remplir une main courante pour dire ce quil ce passe dans le cite et l'heur ou prend notre boulot et quand on fini

Par **pat76**, le **22/04/2012 à 16:31**

Bonjour

Vous avez demandé à votre employeur pour quelle raison il avait noté le rapport et signé la main courante à votre place?

Par **dayton**, le **22/04/2012** à **17:05**

tous simplement parce qu'il y avais pas d'agent de sécurité pour ce jours la donc, il fais croire qu'il avais un agens (moi donc on métans mon mon, mais je travailler pas moi) mais il y avais personne.